

Le Calendrier du mois

MAI 2006	Manifestation
Lundi 8	Commémoration du 8 mai 1945 Départ du cortège 10H15 devant la mairie Fête du cheval Toute la journée au Pré de la Font
Dimanche 14	Festival des Majorettes Toute la journée Salle Polyvalente
Dimanche 21	Tournoi de football Stade des Négadisses

Association du Train Touristique du Centre Var

Nous avons le plaisir de vous informer que la circulation du train touristique de l'association du Train Touristique du Centre Var reprendra le 30 avril 2006 à 10H.

Pour tout renseignement vous pouvez contacter l'association par téléphone au 06.07.98.03.09 ou par e-mail : attcv@hotmail.fr

Site Internet : <http://www.ifrance.com/attcv>

Le Comité des Fêtes

organise

le Lundi 5 juin 2006

de 07 H à 19 H Place de la Gare

FOIRE A LA BROCANTE

MARCHE PAYSAN

MARCHE AUX PUCES

FOIRE ARTISANALE

et PRODUITS BIO



Les habitants de SAINTE-ANASTASIE désirant vendre leurs objets personnels doivent demander une autorisation en Mairie. Les autres exposants devront produire leur carte professionnelle.

BUVETTE - SANDWICHES - CAFÉ

TOUTE LA JOURNÉE

Merci aux exposants de réserver leurs emplacements

Renseignements : 06.79.55.63.53.



FOIRE AUX CROUTES

AU PRÉ DE LA FONT

M. ETIENNE Tél. 04.94.72.26.27.



DOMAINE DU VIGNARET

Vente de vin AOC Coteaux Varois

Le samedi matin

au 8 Rue de Provence

83136 Ste-Anastasie

Tél : 04.94.86.78.84

Le Carnet de Ste-Anastasie



Naissances :

Nous avons le plaisir de vous annoncer la naissance de Maëlie ROUSSEAU, née le 16 avril dernier.

Nous présentons toutes nos félicitations à ses parents.

Les Poètes de Ste-Anastasie



Mimosas

Mimosas jaunes et floconneux
Fleuris dès fin janvier en pompons
vaporeux

Je vous aime. Oui, je suis amoureuse
De vos flocons réunis en bouquets capiteux
Se balançant au vent dans le ciel bleu,
De vos pompons aériens, légers, si légers
Qu'ils semblent prêts à s'envoler.

Mon cœur en fête à travers vous
Sent le printemps venir à nous.
Vous annoncez la fleur nouvelle
Et l'arrivée de l'hirondelle,
L'amandier blanc, le pêcher rose,
L'iris, le lilas, la violette et la rose.

Fleur de l'hiver et du printemps
Mimosas je vous aime car en même temps
Vous êtes une fleur du Midi
Presque une fleur de Paradis.

Jeannette Carrière

Petites annonces

- A vendre scooter (booster next génération) M.B.K. 50 cc. T.B.E. - Entièrement révisé. Prix : 1 100 €. Castanet : 04.94.72.27.79
- Recherche BABY-SITTER, GARDE D'ENFANTS pour mes enfants 3 et 5 ans de 18 H à 23 H à domicile. Contacter Laurence au 06.60.29.94.86 ou 04.94.72.58.06
- URGENT recherche location sur Sainte-Anastasie T3 ou T4. Me contacter au 06.86.56.78.61
- Vends : -réfrigérateur-congélateur, hauteur 138 cm : 50 €
-cuisinière gaz, 3 feux + four : 30 €
-four Scholtes multifonction/pyrolyse : 80 €
-plaque de cuisson mixte : 15 €
-tourne broche électrique : 10 €
-échelle peintre bois : 20 €. ☎ : 04.94.77.06.55 ou 06.11.59.55.10
- Jeune fille étudiante garderait enfants en période de vacances scolaires et week-end. Téléphoner au 06.65.01.98.83
- Vend table de salle à manger style « monastère ». Longueur 2.09 m largeur 0.85 m. Prix 100 €. ☎ : 04.94.72.24.01

Sainte-Anastasie



Bulletin Municipal

AVRIL 2006
n°189



Le mot du Maire

Entre le Pont Vieux et le Pont Neuf...

Le samedi 3 juin prochain, les communes du Val d'Issole organiseront ensemble une première journée **Rivière Propre** consacrée à l'Issole.

C'est à l'occasion de la semaine du **Développement Durable** que cette initiative citoyenne permettra à tous ceux qui le désirent, de manifester concrètement leur volonté de protéger leur environnement et plus particulièrement les berges de l'Issole.

Notre Communauté de Communes, engagée depuis 3 ans dans le cadre d'une étude conduite par le Syndicat Mixte du Pays de la Provence Verte, a choisi de marquer ainsi son action en faveur de la protection de son patrimoine naturel et de sa richesse écologique.

Cette journée sera ainsi consacrée à un nettoyage symbolique de printemps au cours duquel nous débarrasserons l'Issole des multiples petits détritiques -tels que papiers, sacs en plastiques, et bouteilles vides- disséminés tout au long de son cours.

A Sainte-Anastasie, bien que ce travail soit effectué périodiquement par le personnel communal, beaucoup reste certainement à faire.

Aussi, si vous le souhaitez, nous pourrions nous retrouver le **samedi 3 juin** à 9 heures au Pré de la Font où le matériel nécessaire sera mis à votre disposition.

Une simple promenade sur les rives de l'Issole en bordure des propriétés communales (et privées si les propriétaires y consentent) et en deux heures environ l'affaire sera achevée. Notre rivière aura alors retrouvé son aspect naturel et perdu quelques rides.

Enfin, vers 11 H 30, tous les participants seront invités à partager un apéritif amical (sans alcool pour les plus jeunes).

Jean-Pierre MORIN



E-mail : s.anastasie@wanadoo.fr site : www.sainte-anastasie-sur-issole.fr

Informations pratiques

SECOURS POPULAIRE FRANÇAIS

De Ste-Anastasia

S^{te} ANASTASIE La Boutique place des Ferrages

Ouverture : -mercredi 14h 18h

-samedi 10h 12h

Tél : 04 94 72 29 50 ouvert à tous, VENTE OU DEPOSE

BIBLIOBUS

Le bibliobus stationnera à Sainte-Anastasia, Parking des Ferrages le Mardi 30 MAI 2006, de 14 H 00 à 15 H 00

ASSOCIATION AIDE ET SERVICE A DOMICILE

Siège Social : 6 Route de Toulon

83136 Méounes les Montrieux

Pour le Canton Madame Isabelle GARCIA

Tél. 04.94.33.97.51

Les prochaines permanences auront lieu les Vendredis 5 et 19 MAI 2006, en Mairie de 14 H. à 16 Heures.

MAIRIE

L'accueil de la Mairie est ouvert au public le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8 H à 12 H et le mercredi de 13 H 30 à 17 H.

ENTR'AIDE SOCIALE DU VAR

Mme Valérie BEZOMBES assurera sa permanence à la Mairie, le Jeudi 04 mai 2006 de 10 H. à 12 H. : aide à domicile, retraités, malades, infirmes (aide-ménagère). Tél. : 04.94.92.27.08.

DECHETTERIE DU SIVOM DE L'ISOLE à FORCALQUEIRET

Horaires d'ouverture

Du Mardi au vendredi de 8H30 à 12H et 15H à 17H30

Le Samedi de 9H à 12H et de 15H à 18H

Fermé le Dimanche et Lundi

RAMASSAGE MENSUEL DES MONSTRES

Prochains ramassages des « monstres » :

♦ Le LUNDI 29 MAI 2006

(se faire inscrire en Mairie au préalable).

GARDES DES CHIRURGIENS DENTISTES

- Lundi 01/05/06 : Dr Martin
4 rue Sadi Carnot TOURNVES - 04.94.78.70.25
- Dimanche 07/05/06 : Dr Met
Le Roitelet LE PLAN D'AUPS STE BAUME - 04.42.04.52.56
- Lundi 08/05/06 : Dr Mayet
2 Place de la Liberté LE LUC - 04.94.73.48.64
- Dimanche 14/05/06 : Dr Neretti
35 rue République LE VAL - 04.94.86.45.09
- Dimanche 21/05/06 : Dr Nguyen-thi
14 rue de la République BARJOLS - 04.94.77.00.90
- Jeudi 25/05/06 : Dr Oddoze-douillet
Avenue de la République VINON SUR VERDON - 04.92.78.96.76
- Dimanche 28/05/06 : Dr Orgias
Place Victor Dedieu NANS LES PINS - 04.94.78.90.08

CONCILIATEUR DE JUSTICE

Pour le canton, une permanence est assurée en Mairie de La Roquebrussanne, tous les jeudis de 14H à 17H30 sur rendez-vous au 04.94.37.00.90

Numéros utiles

Mairie

-Accueil : 04.94.69.64.40

-Secrétariat du Maire : 04.94.69.64.42

-M. Cuénot 1^{er} Adjoint (Urbanisme) :

04.94.69.64.45

-Mme Laurent 2^{ème} Adjoint

(Action sociale) : 04.94.69.64.47

Reçoit le lundi, mardi, jeudi et vendredi, de 10 H à 12 H

-Service cantine : 04.94.69.64.10

Fax : 04.94.69.64.41

Adresse E-Mail : s.anastasia@wanadoo.fr

Site Internet :

www.sainte-anastasia-sur-issole.fr

Assistante Sociale

Numéro d'appel pour prendre rendez-vous avec l'assistante sociale : 04.98.05.15.00

A.D.A.F.M.I.

Association d'Aide à Domicile

Mission : assurer aux personnes dépendantes un soutien adapté (retraités). Tél. : 04.94.69.44.86

Fourrière Municipale Conventionnée

« IDENTITE CANINE » à Garéoult

☎ : 04.94.04.89.33

Police Municipale

Numéro : 06.08.80.45.82

Pour les événements graves (incendie, accident, désordre...) ou en cas de non-réponse au numéro précédent, appeler le 18 (Pompiers) ou le 17 (Gendarmerie)

Pharmacies de Garde

Numéro du standard d'appel d'urgence : 08.92.46.45.45

Dépannage

E.D.F. : 0 810 333 083 Téléphone : 10 15 (*)

Eau et Assainissement : 0 810 757 757

(*) en cas de dérangement téléphonique de votre ligne vous pouvez vous adresser en mairie pour contacter France-Télécom.

Le Maire,

Le Conseil Municipal de SAINTE-ANASTASIE,

ont l'honneur de vous inviter
à la COMMEMORATION OFFICIELLE DU
8 MAI 1945
avec la participation de la Chorale
« CHANT et AMITIE »

10 H 15 : Départ du cortège
(devant la Mairie)

10 H 30 : Cérémonie devant le
Monument aux Morts
(cimetière)

10 H 45 : Apéritif au Bar des Amis

L'Association Bouliste

Communique

Programme du mois de mai

1 mai	P mêlée des mêlées 90 € concours des Suédois tirage 14 H 30
6 mai	JP 2 x 2 200 € tirage 14 H 30
7 mai	reprise JP 8 H 45
14 mai	P 2 x 2 125 € tirage 14 H 30
25 mai	P 2 x 2 125 € tirage 14 H 30
27 mai	P 2 x 2 125 € tirage 14 H 30



Volley-ball

La toute jeune section de volley-ball de Ste-Anastasia, réservée aux enfants, a été invitée par le club volley de Brignoles, le mardi 11 avril.

C'est au tout nouveau gymnase du lycée Raynouard qu'a eu lieu ce premier match.

Nos jeunes volleyeurs très intimidés ont tout de même opposé une farouche résistance. Gageons que la revanche sera jouée en faveur de Ste-Anastasia. Bravo à Aurore, Elodie, Lucas, Vanessa. Vous voulez faire partie du club... vous avez au moins 10 ans, garçons ou filles, n'hésitez pas à vous renseigner au 04.94.72.25.20 ou au 04.94.72.22.79.

Horaire des entraînements : de 18 H à 19H30 le mercredi au gymnase.

Cotisation annuelle : 10 €

W.A

La vie au village

La Provenço dù tems passa

Foire aux plants

Réussite totale pour la foire aux plants et marché paysan du 23 avril !

Plus de 35 exposants et vendeurs se sont installés sur le parking des Ferrages dès 8 heures du matin, encouragés par le soleil qui a brillé —et chauffé— toute la journée. Et tout au long du jour, de très nombreux promeneurs —et acheteurs— ont circulé le long des allées, réjouis par l'ambiance printanière de cette fin du mois d'avril, et par le spectacle coloré des étalages de plantes et fleurs diverses, et des tableaux, bijoux, vêtements, sculptures etc... des artisans présents.

A midi, tous se réunissaient autour d'un sympathique vin d'honneur offert par la mairie, animé par les majorettes du village et rehaussé par la présence de M Gérard FABRE, Conseiller Général et bien entendu de M. Jean-Pierre MORIN, notre maire, et de la plupart des élus. Bien entendu, ce grand succès a été obtenu grâce à l'organisation parfaite de la manifestation, due à M Raphaël Castaldo, Président de l'Association, aidé par la mairie et tous les employés municipaux. Il faut souligner également la bonne volonté des habitants qui ont respecté d'emblée les consignes données concernant l'emplacement réservé aux voitures, les trajets indiqués, etc... Qu'ils en soient remerciés par l'association et la mairie.

Et bravo pour la « Provenço dù tems passa » et son Président, à qui nous devons cette belle journée. Et rendez-vous pour sa prochaine manifestation, le marché artisanal (en nocturne) du samedi 29 juillet !



Arts'Tasie

A l'occasion du centième anniversaire de la mort de Cézanne, une exposition

appelée : « Cézanne en Provence », se tiendra à Aix, au musée Granet, du 9 juin au 17 septembre, tous les jours, de 9 heures à 19 heures.

Un groupe de membres de ARTS'TASIE se propose d'y aller le jeudi 15 juin dans l'après-midi.

Cette exposition est un hommage à Cézanne pour mieux comprendre son œuvre et le rôle déterminant que joua sa peinture dans l'avènement de l'art du XXème siècle.

L'exposition comprendra 110 œuvres : huiles et aquarelles.

La reprise des ateliers d'Arts'Tasie se fera le :

-mercredi 3 mai pour les enfants ;

-jeudi 4 mai pour les adultes ;

-lundi 15 mai pour la peinture sur bois.

N'oublions pas la foire aux croûtes qui aura lieu, comme chaque année, le lundi de Pentecôte : 5 juin au Pré de Naple.

Le site Internet a été réactualisé, vous trouverez toute information à propos d'Arts'Tasie sur le site officiel de la mairie : thème « Vivre à Ste-Anastasia » rubrique « Associations - culturelles et de loisirs ».

Une Artasienne.





Club des Cigales

D'une façon régulière, des passionnés se réunissent un vendredi sur deux autour des tables de jeux.

Nous ne sommes ni au casino, ni à Las Vegas, mais à l'atelier « Jeux de Société » du Club des Cigales.

En effet, dans une ambiance chaleureuse, nos joueurs invétérés viennent « taper le carton » ou « taquiner les mots ».

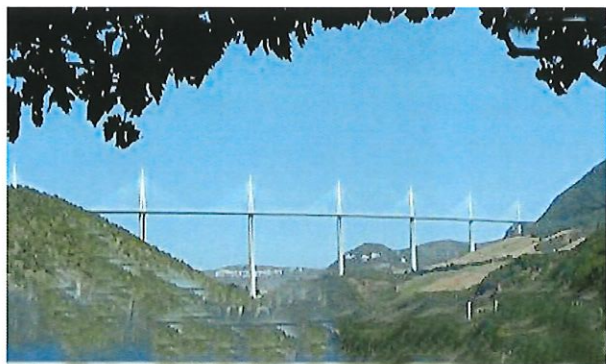
Après l'effort, un copieux goûter vient reconforter les joueurs.

Si, vous aussi vous avez la passion des cartes, venez les rejoindre, un vendredi sur deux de 14H30 à 18H dans l'ancienne mairie, rue Notre-Dame



Sorties :

Les 8 et 9 avril 2006, les Cigales, conjointement avec le club de Besse, ont visité le viaduc de Millau. Chef d'œuvre d'architecture, ce géant apparaît tel un voilier dans un océan de verdure. Le séjour s'est achevé par une soirée dansante à l'hôtel.



Le 5 mai 2006, dans le cadre de l'année Mozart, « Amadeus » au théâtre de Toulon.

La Présidente

Comité des Fêtes

Dates à retenir :

- Méchoui : dimanche 18 juin (inscriptions à partir du 15 mai)
- Aioli : mardi 25 juillet (inscriptions à partir du 20 juin)

Le Comité

Les Onix

Les Onix de Ste Anastasie sont en pleines répétitions pour leurs prochains festivals et autres défilés :

Ollioules le 30 avril, Forcalqueiret le 27 mai, Rians le 3 juin, St Maximin mi-juin.

Mais ils sont aussi absorbés par la préparation de leur festival qui se déroulera le 14 mai à la salle polyvalente de Ste Anastasie. Plusieurs groupes sont attendus venant du Var et des Bouches du Rhône.



Nous espérons que vous viendrez soutenir ces jeunes filles et jeunes gens, ainsi que le groupe de votre village.

Les Onix de Ste Anastasie vous accompagneront aussi lors de la retraite aux flambeaux le 22 juillet.

Le bureau.



Tennis Club Ste-Anastasie

CIRCUIT JEUNES

de 3ème catégorie NC- 4ème et 3ème séries

DU 13 MAI AU 27 MAI 2006

Epreuve DE SIMPLE garçons et filles

Consolantes homologuées

Catégories : 9ans- 9/10ans- 11/12ans- 13/14ans- 15/16ans- 17/18ans

500 EUROS DE Prix en Lots

INSCRIPTION : 12 Euros

2ème épreuve : 8 Euros

Inscriptions au 04.94.77.64.42

Clôture des engagements SANS PREAVIS

Adresse des courts : les Négadisses 83136 Ste Anastasie.

Le comité de tournoi se réserve le droit d'arrêter le nombre d'inscriptions, de supprimer les tableaux comportant moins de 8 participants et de prendre toutes dispositions pour assurer la bonne marche du tournoi.

Licence et certificat médical obligatoires

Juge Arbitre: Adolphe Louis GUADRA n° 03055

Chronique municipale

Compte rendu de la réunion du Conseil Municipal en date du 30 mars 2006

Présents : MMES BRETON, DEVAUX, LAURENT, MAROUZE, MM ALLAVENA, ANZERAY, CUENOT, ISTRIA, JURAVER, MANA, PICAUDE, RAYNAUD, SABATIER

Absents : M LANLADEC donne procuration à M MORIN, MME BOCQUET, M. CORBIER, M.TOSELLO. M. HOFFMANN

Sous la Présidence de M. MORIN, Maire.

Délibération n°06/17

Monsieur le Maire propose d'affecter le résultat 2005 de la façon suivante :

-80 000 € au compte 1068 pour le financement des dépenses d'investissement ;

-233 394.96 € au compte 002 excédent antérieur reporté ;

-Le solde d'exécution positif soit 78 943.42 € au compte 001.

Délibération n°06/18

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de reconduire les taux d'imposition de l'année 2005 soit :

-Taxe d'habitation : 9.88 %

-Taxe sur le foncier bâti : 19.50 %

-Taxe sur le foncier non bâti : 87.35 %

-Taxe professionnelle : 24.68 %

Délibération n°06/19

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité le budget communal 2006 soit :

Dépenses de fonctionnement : 1 477 542 €

Recettes de fonctionnement : 1 477 542 €

Dépenses d'investissement : 587 490 €

Recettes d'investissement : 587 490 €

Délibération n°06/20

Le Conseil Municipal décide de reconduire les montants votés en 2005 soit :

le m3 pour l'eau : 0.17 €

le m3 pour l'assainissement : 0.55 €

prime fixe eau : 7.62 €

prime fixe assainissement : 0.76 €

Délibération n°06/21

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité le budget 2006 eau et assainissement :

Dépenses d'Exploitation 106 557 €

Recettes d'Exploitation 106 557 €

Dépenses d'Investissement... 258 138 €

Recettes d'Investissement..... 258 138 €

Délibération n°06/22

Le Conseil Municipal décide l'acquisition de deux parcelles au lieu-dit « Les Ferrages » :

1) appartenant à la SCI les trois pierres située en zone ND du P.O.S., parcelle n°175 section C d'une superficie de 1 408 m² ;

2) appartenant à M et Mme Jean Trotobas, parcelle n°176 section C d'une superficie de 432 m².

La destination de ces terrains est à ce stade, de poursuivre la politique foncière de la Commune en anticipant dans la mesure du possible sur une opération d'intérêt public.

Prix de ces parcelles fixé à l'amiable : 12.20 € m².

Délibération n°06/23

Le Conseil Municipal décide l'acquisition d'une parcelle n°88 section B d'une superficie de 16 530 m² sise au lieu-dit « Perremenguier » appartenant à M Fernand Destrée et Mme Marie-Louise Jennekens.

Cette parcelle constitue un site remarquable à protéger. Prix de cette parcelle fixé à l'amiable : 2.29 € le m²

Délibération n°06/24

Le Conseil Municipal sollicite du Conseil Général une subvention au taux de 70 % pour les opérations suivantes :

I - Travaux

1) Travaux de rénovation de l'ancienne gare pour un montant HT de 46 207 € H.T.

2) Travaux de rénovation de la cave coopérative pour un montant HT de 38 563 € H.T.

3) Travaux de construction de la charpente et toiture du restaurant scolaire pour un montant HT de 30 141 €.

4) Travaux de terrassement pour la réalisation d'un arboretum aux Ferrages pour un montant HT de 10 000 €.

5) Découpage des cuves à la cave coopérative pour un montant H.T. de 8 160 €

6) Travaux de prolongation d'un réseau d'assainissement desservant une zone urbaine (UA) pour un montant HT de 5 040 €.

II - Acquisitions immobilières

1) Acquisition d'acquisitions foncières de terrains non constructibles :

a - Section C parcelle 176 lieu dit les Ferrages d'une contenance de 432 m² pour un montant de 432 x 12.20 € = 5 270.40 €

b - Section C parcelle 175 lieu dit les Ferrages d'une contenance de 1 408 m² pour un montant de 1 408 x 12.20 € le m² = 17 177.60 €.

c - Section B parcelle 88 lieu dit Perremenguier d'une contenance de 16 530 m² pour un montant de 16 530 m² x 2.29 € le m² = 37 853.70 € arrondi à 38 000€

Aide et service à domicile

L'association de « Aide et Service à Domicile » a pour but d'aider au maintien à domicile des personnes âgées, malades ou handicapées.

L'Association créée en 1989 sur l'initiative des municipalités des cantons de la Roquebrussanne et du Beausset est soucieuse de la qualité de ses services.

Le siège de l'association est situé à Méounes, mais des permanences sont tenues dans chaque mairie partenaire où des plaquettes d'informations sont à votre disposition.

Les intervenantes ont plusieurs fonctions : tâches ménagères, préparation de repas, courses, accompagnement et présence. L'association est à l'écoute des besoins de chacun. Elle travaille en partenariat avec le Conseil Général dans le cadre de l'aide personnalisée à l'autonomie (A.P.A.).

Pour plus de renseignements, contacter l'association au : 04.94.33.97.51.



Ministère de l'Agriculture et de la Pêche

Vous détenez, quel que soit leur nombre, moutons ou chèvres, que vous en soyez propriétaire ou non, vous devez vous déclarer et les identifier ! En cas de crise sanitaire, il est nécessaire de connaître l'existence de vos animaux. L'absence d'identification peut être sanctionnée (abattage des animaux à vos frais, contravention).

Pour éviter cela, faites-vous connaître au plus vite auprès de l'Etablissement Départemental d'Elevage qui vous expliquera les démarches à suivre.

Etablissement Interdépartemental de l'Elevage,
BP 117, 66 Bd Gassendi
04000 DIGNE LES BAINS CEDEX
Tél. : 04.92.30.57.57.

Aucune situation ne pourra être régularisée après le 30 avril 2006.



Déclaration des revenus

Cette année, vous recevrez votre déclaration de revenus pré-remplie FIN AVRIL. Il vous suffira de vérifier toutes les informations pré-imprimées sur la déclaration.

-Si les chiffres sont inexacts : corrigez les dans la case prévue à cet effet ;

-si les chiffres sont exacts : ne faites rien.

Compléter les autres rubriques, si nécessaire.

Signez et renvoyez votre déclaration AUSSITOT et au plus tard le 31 mai au centre des impôts de votre domicile.

Comme votre déclaration papier, la déclaration pré-remplie est également disponible sur Internet, sur le site www.impots.gouv.fr.

Vous disposez d'un délai supplémentaire jusqu'au 20 juin et d'une réduction de 20 €, si vous utilisez un moyen moderne de paiement.

NOTA : En raison de l'incidence de la déclaration de revenus 2005 pré-remplie, la permanence habituelle pour aider les contribuables de la commune à souscrire leur déclaration n'aura pas lieu en 2006.

Police Municipale

Dépôts sauvages

Près des containers à poubelles, on trouve souvent des dépôts sauvages autres que des ordures ménagères.

Cette infraction est punie par une amende de 2^{ème} classe de l'article R 632-1 du code pénal.



Travaux routiers

Les travaux débiteront au cours de la première semaine de mai. Ils concerneront les programmes de 2005 et 2006.



Débroussaillage

Quitte à nous répéter, rappelons qu'il ne reste qu'un mois pour achever vos opérations de débroussaillage.

Ces opérations décrites dans de précédents bulletins sont destinées naturellement à protéger vos habitations.

En résumé, 50 mètres autour de tout bâtiment doivent être débarrassés de tout élément végétal combustible et doit pour le moins présenter des solutions de contrainte dans le chemin du feu.

Souvenons-nous également que ces 50 mètres de rayon peuvent comprendre une partie des propriétés voisines.

Dans de tels cas, vous devez obtenir l'autorisation du propriétaire (qui ne peut vous la refuser).

Pour tout renseignement, s'adresser à la Mairie.

Intercommunalité

La Communauté de Communes du Val d'Issole

En 2002, les 8 communes du canton ont décidé de s'unir au sein d'une Communauté de Communes.

Après d'assez longues discussions, elles ont convenu de confier à cette nouvelle structure intercommunale un certain nombre de compétences : (pour les principales)

-développement économique

-aménagement de l'espace communautaire

-schéma de cohésion territoriale (Provence Verte).

Aujourd'hui, des objectifs ont été partiellement ou totalement atteints et sont les premiers résultats tangibles d'une démarche jugée -il faut le reconnaître- très incertaine à ses débuts.

-la gestion des transports scolaires

-l'entretien des ripisylve de l'Issole

-l'assainissement non collectif.

Cependant d'autres étapes restent à franchir, notamment dans le domaine du développement économique et peut-être de la petite enfance, la vie communautaire entre autres.

Mais avant cela, la Communauté de Communes et les communes ont estimé indispensable de proposer une véritable transition fiscale qui ne s'avère pas forcément des plus facile (en particulier la taxe professionnelle unique (T.P.U.).



Fête de la Musique

Comme il se doit, cette manifestation traditionnelle aura lieu

**le mercredi 21 juin
à 20 h 30, salle polyvalente**

A ce propos, nous demandons aux musiciens et chanteurs qui désirent se produire ce soir-là de se faire connaître en mairie dès que possible.



L'échelle de Beaufort adaptée à la prévention incendie

Pour les marins, la force du vent n'est pas toujours le résultat de mesures sophistiquées. Le plus souvent « comme au temps de la marine à voile » c'est le sens de l'observation et l'expérience qui permet au navigateur d'obtenir des informations à la fois instantanées et fiables.

A Sainte-Anastasie, d'où la mer s'est retirée depuis des milliers d'années, savoir apprécier la vitesse du vent peut encore cependant nous être utile, ne serait-ce que pour appliquer avec bon sens et efficacité les arrêtés préfectoraux sur l'usage du feu.

En effet, les incinérations de végétaux y sont strictement interdits à partir de **40 km/h**. Mais comment les apprécier sans anémomètre ?

Chiffre Beaufort	Vitesse du vent		En mer	A terre
	Nœuds(*)	Km/h		
0	< 1	< 1	Calme	Les fumées montent verticalement. Les feuilles sont immobiles
1	1-3	1-5	Très légère brise	La fumée est oblique. Les girouettes ne s'orientent pas.
2	4-6	6-11	Légère brise	On sent le vent sur le visage. Les feuilles bruissent. Les pavillons pendent encore. Les girouettes s'orientent.
3	7-10	12-19	Petite brise	Les pavillons (drapeaux) légers flottent. Les feuilles sont sans cesse en mouvement.
4	11-16	20-28	Jolie brise	Les pavillons flottent. Les branches s'agitent. La poussière et les papiers s'envolent.
5	17-21	29-38	Bonne brise	Les petits arbres à feuille balancent. Les sommets de tous les arbres sont agités.
6	22-27	39-49	Vent frais	Les grosses branches remuent. Le vent commence à siffler dans les branchages et les fils électriques.
7	28-33	50-61	Grand frais	Les arbres se balancent. Il est difficile d'avancer contre le vent.
8	34-40	62-74	Coup de vent	Les petites branches des arbres sont cassées. On avance difficilement contre le vent.
9	41-47	75-88	Fort coup de vent	Les cheminées et les tuiles peuvent être arrachées.
10	48-55	89-102	Tempête	Les arbres sont déracinés et les maisons endommagées (exceptionnel à terre).

(*) 1 nœud = 1 mil marin = 1 852 m (pour simplifier)

Travaux réalisés sur le territoire communal durant le mois écoulé

- Construction de W.C. publics parking des Ferrages et mise en service pour le marché paysan.
- Continuation du débroussaillage.
- Entretien des espaces verts.
- Installation de lanternes de style Place St-Just et sur le parking des écoles.
- Préparation de la foire : montage d'une tente de foire, tonte et délimitation des parkings ouverts à l'occasion de cette manifestation.
- Elagage des arbustes sur la place de l'ancienne coopérative vinicole.
- Aménagement des locaux de la cave coopérative qui deviendront des garages et des ateliers pour les besoins de la commune. Ces travaux sont exécutés quand le temps ne permet pas d'activités extérieures.
- Démontage par S.F.R. d'un pylône de l'angle nord-ouest du terrain de football pour l'installation de relais de téléphonie mobile.



La vie associative



Chant et Amitié

L'activité de la chorale ne faiblit pas et, au cours du mois de mai, nous participerons à deux concerts :

-Le vendredi 12 mai, à 19 heures, au foyer rural de Camps-la-Source, nous sommes invités à nous joindre à une rencontre de chorales, au profit du Secours Populaire ;

-Le dimanche 14 mai, à 17 heures 30, en l'église Notre Dame du Mont carmel, au Luc, nous chanterons, avec cinq autres chorales, pour un concert de printemps.

Il y aura répétition **le lundi 8 mai**, à l'heure habituelle, 17 heures 30, à la salle polyvalente.

A bientôt

Une choriste